



Instructions d'installation de l'alarme ALM-2R (sans fil)

Le système de l'alarme ALM-2R est composé d'un émetteur sans fil alimenté par pile qui est placé dans un réservoir (à jusqu'à 50 mètres [150 pieds] de l'alarme intérieure). Quand le commutateur à flotteur d'alarme de haut niveau d'eau est mis sous tension, l'émetteur envoie un signal et fait retentir l'alarme intérieure signalant un niveau de liquide potentiellement dangereux. L'avertisseur sonore peut rester silencieux, mais le voyant d'alarme reste allumé tant que le problème n'est pas résolu. Une fois le problème résolu, l'alarme est remise automatiquement à l'état initial.

Le système l'alarme ALM-2R contrôle les niveaux des liquides dans les chambres de pompe de relevage, les bassins de pompe de puisard, les réservoirs de retenue, les canalisations d'égout, les filtres d'effluents, agricoles et les autres applications d'eau.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ALARME ALM-2R

- **Tension 120 V c.a. - Primaire** : 120 V c.a., 60 Hz, 2,4 watts maximum (condition d'alarme) ; Tension de fonctionnement : 9 V c.c.
- Caisson NEMA 1 conforme aux normes d'usage intérieur.
- Réinitialisation automatique de l'alarme.
- Voyant d'« alarme » rouge et voyant de mise sous tension vert, commutateur de « test » d'alarme et commutateur de « silence » de l'avertisseur sonore.
- Cordon d'alimentation : 1,8 mètre (6 pieds).
- Niveau sonore de l'avertisseur : 87 décibels à 3 mètres (10 pieds).
- En cas de défaillance de l'alimentation primaire, le système d'alarme continue à fonctionner grâce à la pile de secours. Alimentation par pile de secours : 9 V .c.c. (pile non incluse)
- L'emballage inclut un SJE MilliAmpMaster™ standard avec un câble de 3,04 mètres (10 pieds) relié à l'émetteur.
- Le mécanisme de commutation fonctionne sur basse tension et est isolé de la ligne électrique afin de réduire le risque de choc.
- Pépiement de pile faible.
- Alarme de perte de signal. Après 24 heures sans signal, la LED rouge clignote. Après 7 jour sans signal, l'alarme sonore retentit.
- Bornier externe pour flotteur d'alarme local en option.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉMETTEUR ALM-2R

- Émetteur sans fil d'une portée de 30 mètres (150 pieds)
- Pile longue durée de 3,6 V au lithium (il est conseillé de la remplacer tous les deux ans)
- Conforme aux normes de la FCC
- L'émetteur transmet une fois par heure ou lorsque la position du flotteur a changé.

ENTRETIEN PRÉVENTIF

- Inspecter périodiquement le produit. Vérifier que le câble n'est pas usé ou que le boîtier n'a pas été endommagé au point de réduire les performances du produit. En présence de dommages ou en cas de doute remplacer le produit immédiatement.
- Vérifier périodiquement le flotteur pour s'assurer qu'il se déplace librement et actionner le commutateur.
- Remplacer les piles comme indiqué dans les instructions.
- Utiliser uniquement des pièces de rechange Liberty Pumps.

GARANTIE LIMITÉE DE TROIS ANS DES POMPES LIBERTY

Liberty Pumps, Inc. garantit que les produits fabriqués dans son usine sont exempts de tout défaut de fabrication ou de main-d'œuvre pendant une période de 3 ans à partir de la date d'achat. La date d'achat sera la date indiquée sur la facture, accompagnée des numéros de modèle et de série. Joindre la facture datée au produit retourné si la date de retour est postérieure de 3 années à la date de fabrication apposée sur le produit.

L'obligation du fabricant selon les termes de cette Garantie sera limitée à la réparation ou au remplacement de toute pièce jugée défectueuse par le fabricant, à condition que la pièce ou l'assemblage soit retourné frais de port payé au fabricant ou à son service agréé, et à condition qu'aucun des critères d'annulation de garantie ne soit présent :

Selon les termes de cette Garantie, le fabricant ne sera pas tenu responsable si le produit n'a pas été convenablement installé ; s'il a été démonté, modifié, mal utilisé ou altéré ; si le cordon d'alimentation a été endommagé ou épissé incorrectement ; si la sortie de pompe a été réduite de taille ; si la pompe a été utilisée

dans l'eau chaude ou dans de l'eau contenant du sable, de la chaux, du ciment, du gravier, ou autre produit abrasif ; si le produit a été utilisé pour pomper des produits chimiques ou des hydrocarbures ; si un moteur non submersible a été soumis à de l'humidité excessive ; ou si l'étiquette portant le numéro de série et de code a été retirée.

Liberty Pumps, Inc. ne sera pas tenue responsable pour la perte, les dommages ou les dépenses consécutives à l'installation ou l'usage de ses produits, ou pour les dommages accessoires, y compris les coûts d'enlèvement, de réinstallation ou de transport.

Aucune autre garantie expresse n'est prévue. Toutes garanties tacites, y compris celles de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, sont limitées à trois années à partir de la date d'achat.

La Garantie contient le recours exclusif de l'acheteur, et si autorisé, la responsabilité pour les dommages accidentels ou accessoires prévus par une et toutes les garanties est exclue.

AVERTISSEMENT**DANGER DE CHOC ÉLECTRIQUE**

Débrancher l'alimentation avant d'installer ou d'entretenir ce produit. Seule une personne qualifiée est habilitée à installer et entretenir ce produit selon les codes électriques et de plomberie en vigueur.

AVERTISSEMENT**RISQUE D'INCENDIE OU D'EXPLOSION**

Ne pas utiliser ce produit avec des liquides inflammables. Ne pas installer ce produit dans des sites dangereux tels que définis par le Code Électrique National, ANSI NFPA 70.

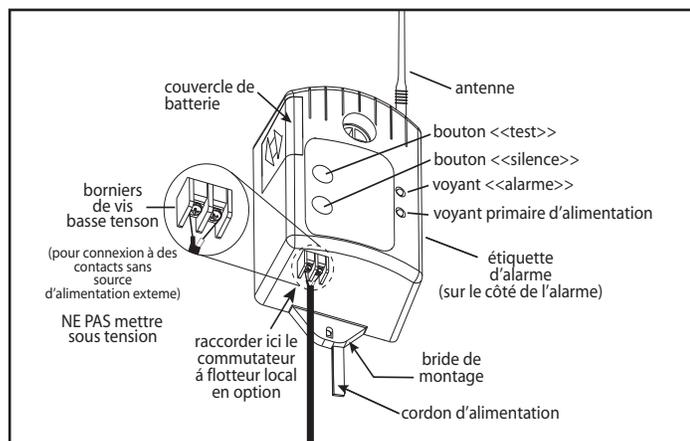
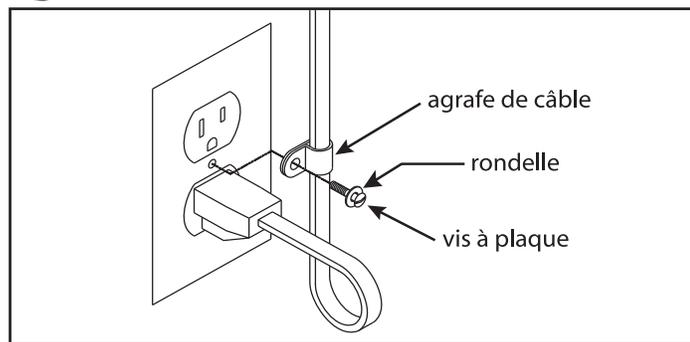
Suivre scrupuleusement ces précautions pour éviter les risques de blessures graves voire mortelles. Remplacer immédiatement le produit si le câble du commutateur est endommagé ou coupé. Une fois le produit installé, garder ces instructions avec la garantie. Ce produit doit être installé conformément au Code Électrique National, ANSI NFPA 70 de sorte à empêcher l'humidité de s'infiltrer ou de s'accumuler dans les boîtiers, corps de conduit, raccords, logement de flotteur ou câble.

CONDITIONS D'INSTALLATION

1. Veuillez prendre note des exigences suivantes lors de la sélection d'un site d'installation :
 - Ne pas monter l'émetteur à plus de **5 cm (2")** sous le sol. Plus l'unité est installée en-dessous du sol plus la portée diminue.
 - **Ne pas utiliser de couvercle montant en métal. Il limitera considérablement la portée de l'unité.**
 - Noter la valeur entre le récepteur et l'émetteur. Un véhicule de loisir, un hangar à mât, ou tout grand objet métallique peut être à l'origine de problèmes de transmission. Les véhicules individuels tels que voitures et SUV ne posent aucun souci.
 - L'émetteur et le récepteur fonctionnent sur la base d'une ligne de mire, d'où le signal va droit au récepteur. Des pentes abruptes peuvent être la cause d'absence de ligne de mire claire entre le récepteur et l'émetteur. (Voir Figure E au dos de la page.)
 - Les bâtiments et les bâtiments métalliques comportant des parements d'aluminium peuvent diminuer la portée de l'unité. Dans certains cas, il est préférable de monter le récepteur sur un mur perpendiculaire à l'émetteur.
 - Les équipements c.a. utilisés continuellement plus de 3 heures peuvent causer la perte de transmission de l'alarme.

INSTALLATION DU RÉCEPTEUR (ALARME)

1. Déterminer l'emplacement du récepteur (alarme). Veuillez prendre note des exigences suivantes lors de la sélection du site de montage du récepteur :
 - Ne pas installer le récepteur (alarme) dans un sous-sol.
 - Ne pas installer le récepteur (alarme) à proximité d'un ordinateur ou d'une radio. Ces objets peuvent limiter la capacité du récepteur à capter un signal.
 - Monter le récepteur (alarme) aussi près que possible de l'émetteur (flotteur). (Ne pas dépasser **50 mètres (150 pieds)**).
 - Monter le récepteur et le brancher sur une prise murale de 120 V .c.a.
2. Insérer la vis (fournie) sur l'emplacement de mur désiré. **Remarque :** La vis doit être placée sur le poteau mural ou utilisé avec un ancrage mural d'un calibre adapté à une vis autotaraudeuse #8 x 1.25".
3. Pendre l'alarme en utilisant le trou de serrure au dos du caisson. Installer la deuxième vis sur la bride de montage située au bas de l'alarme.
4. S'assurer que l'alarme est débranchée.
5. Ramener les câbles de flotteur de l'alarme en option au récepteur puis câbler selon le schéma de la Figure A. **Remarque :** Si le système est utilisé avec une application de pompe, installer la pile 9 V c.c. en option. Ceci permettra le fonctionnement continu du récepteur en cas de défaillance du circuit de pompe.
6. Pour installer la pile d'alarme de secours (en option), ouvrir le couvercle de pile et installer une pile alcaline 9 V c.c. (non incluse). **Ne pas utiliser de piles non alcalines/à usage industriel. La pile doit être installée pour que l'alarme de secours puisse fonctionner. Remarque :** Le voyant d'alimentation vert ne s'allume pas quand l'unité est alimentée par pile.
7. Brancher l'alarme pour mettre sur tension primaire. Vérifier que le voyant d'alimentation vert est allumé.
8. Installer la pile au lithium de 3,6 V c.c. (avec connecteur électrique pre-assemblé) dans l'émetteur.
9. Vérifier le fonctionnement en inclinant manuellement le flotteur vers le haut. Au bout de 10 secondes, l'avertisseur sonore retentit et le voyant d'alarme s'allumera.
10. Appuyer sur le bouton « silence » de l'avertisseur sonore. L'avertisseur sonore s'arrête pendant que le voyant d' « alarme » rouge reste allumé.
11. Incliner le flotteur vers le bas. Au bout de 10 secondes le voyant d'alarme s'éteindra. Appuyer sur le bouton « test ». Le voyant d' « alarme » et l'avertisseur sonore sont activés.
12. Réinitialiser l'alarme en coupant l'alimentation 120 V et 9 V c.c. Retirer la pile de 3,6 V c.c. de l'émetteur. Remettre sous tension le récepteur. **Ne pas insérer la pile de l'émetteur pour le moment.**
13. **Remplacer la pile 9 V c.c. chaque de 12 mois et après chaque condition d'alarme** pour assurer le bon fonctionnement du système. Si la pile est faible, la fonctionnalité de pépiement est activée et l'avertisseur sonore produira un pépiement approximativement une fois par la minute. Remplacer la pile si cela se produit. **Remarque :** Même neuves, les piles non alcalines peuvent provoquer un bruit de pépiement de pile faible.
14. À l'aide de l'agrafe de câble fournie, fixer la corde sur le mur comme illustré sur la Figure B à l'aide de la vis à plaque et la rondelle fournies.
15. Effectuer un essai une fois par semaine pour s'assurer du bon fonctionnement de l'unité.

Figure A**Figure B**

INSTALLATION DE L'ÉMETTEUR (FLOTTEUR)

REMARQUE : NE PAS COUPER LE CÂBLE DU FLOTTEUR.

1. Pour surveiller la présence de niveaux élevés, déterminer le niveau d'activation exact pour le flotteur.
2. Suspendre le commutateur au niveau d'activation désiré comme illustré sur la Figure C. **Remarque** : Le commutateur reste partiellement submergé pendant l'action de renversement.
3. Fixer la hauteur du flotteur et embobiner tout excédent de cordon. Fixer de cordon à l'aide de l'attache fournie.
4. Pour monter l'unité dans un tuyau de PVC de 4 ou 6 pouces, percer un trou de 3/8 de pouce au haut du capuchon de PVC et monter l'émetteur par le capuchon comme illustré sur la Figure D.
5. Re-connecter la pile et placer à l'intérieur de l'unité.
6. Appliquer un composé pour filetage PVC aux fils sur le filetage du support. **Ne pas utiliser de téflon.**
7. Replacer le capuchon gris. Attendre au moins trois minutes. Une fois la pile installée, l'émetteur attendra trois minutes avant de transmettre un signal. Pendant ce temps, faire tomber le flotteur en place remplacer tous les couvercles de réservoir.
8. Une fois les trois minutes écoulées, appuyer sans relâcher les boutons « test » « silence » sur le récepteur. Un clignotement vert indique que l'installation est réussie. Un clignotement rouge indique que l'unité n'a reçu aucun signal ou que le signal n'était pas assez puissant pour assurer un fonctionnement fiable. Déplacer le récepteur sur un emplacement différent. **Remarque** : Un changement d'emplacement si mineur soit-il, tel un déplacement de 30 cm (1 pied) à la verticale peut permettre un fonctionnement fiable.
9. **Remplacer la pile tous les 2 ans.**

Figure C

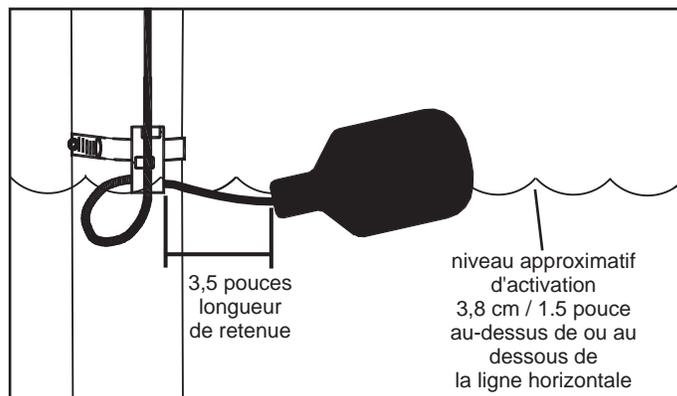
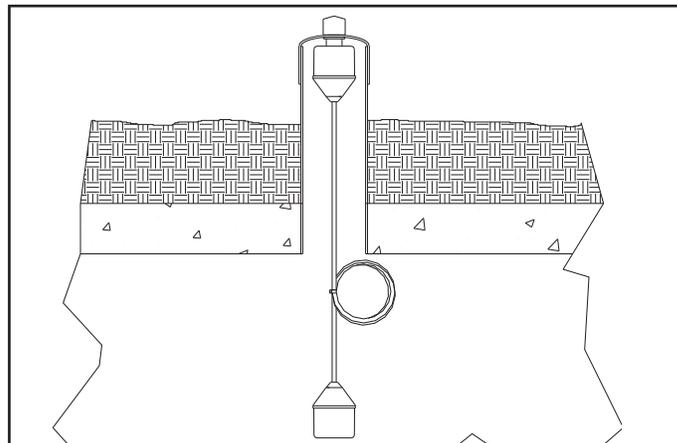


Figure D - Installation d'un tuyau PVC



BOUTON DE VOYANT D'ALARME

Rouge : Alarme à distance

L'alarme à distance (sans fil) a été déclenchée. Vérifier l'emplacement de l'émetteur pour déterminer si un état d'alarme se produit.

Clignotement rouge rapide : Alarme locale

L'alarme locale (flotteur connecté au bornier) a été déclenchée. Vérifier la chambre dans laquelle le flotteur de l'alarme locale est utilisé.

Clignotement rouge lent : Aucun Signal

Le récepteur n'est pas en communication avec l'émetteur. Vérifier la tension de la pile de l'émetteur (3,6V) et/ou la zone entre l'émetteur et le récepteur à la recherche de signes d'obstructions tels que gros véhicules ou véhicules de loisir.

Clignotement rouge rapide-lent : Alarmes multiples

Plusieurs alarmes sont déclenchées.

1. Vérifier le flotteur de l'alarme locale (le cas échéant).
2. Vérifier le niveau dans le réservoir avec une alarme à distance.
3. Vérifier la pile de l'émetteur.

Vert : Alimentation primaire

Alimentation de 120 V c.a. présente.

Voyant vert éteint :

L'unité n'est plus alimentée en 120 V c.a., elle fonctionne en 9 V d.c. avec la pile de secours (si la pile est installée).

Pépiement de l'avertisseur sonore :

Une pile faible ou une pile non alcaline a été utilisée.

Remplacer la pile de secours 9 V c.c. avec une pile alcaline neuve.

DÉCLARATION DE LA FEDERAL COMMUNICATIONS COMMISSION (FCC)

Cet équipement a été testé et déclaré conforme aux limites concernant les appareils numériques de classe B définies par l'alinéa 15 du règlement de la FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences nuisibles dans une installation résidentielle. Cet équipement génère, utilise et peut émettre une énergie de radiofréquence et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut occasionner des interférences nuisibles aux communications radio. Néanmoins, il n'est pas possible de garantir qu'aucune interférence ne se produira dans une installation particulière. Si l'équipement crée des interférences nuisibles à la réception radio et télévision, ce qui peut être déterminé en allumant et en éteignant l'équipement, il est recommandé à l'utilisateur d'essayer de corriger les interférences en prenant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice.
- Augmenter la distance séparant l'équipement et l'appareil.
- Brancher l'équipement dans la prise électrique d'un circuit différent de celui auquel l'appareil est relié.
- Consulter le revendeur ou un technicien expérimenté de radio / télévision pour toute assistance ou suggestions supplémentaires.

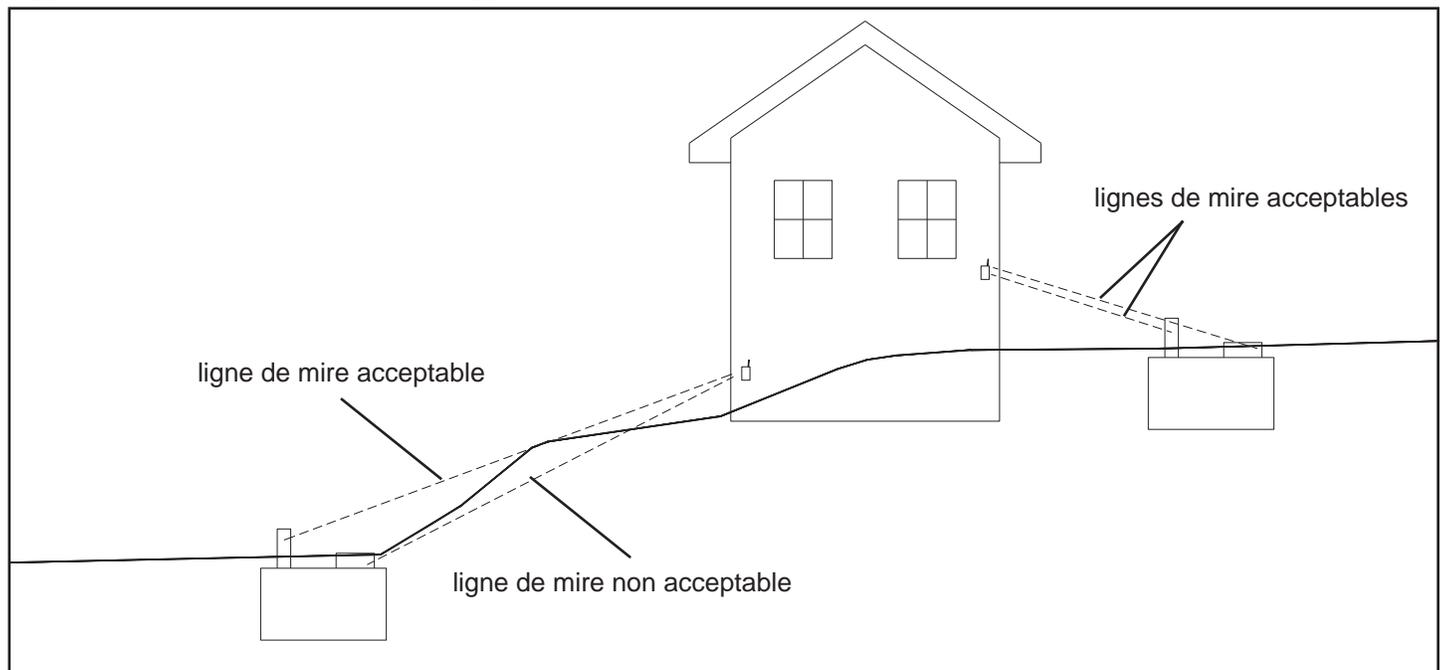
Cet équipement a été certifié conforme aux limites concernant les appareils de calcul de classe B définies par le règlement de la FCC. Afin de préserver la conformité avec les règlements de la FCC, utiliser des câbles blindés avec cet équipement. L'utilisation de l'équipement avec des câbles non homologués ou des câbles non blindés peut provoquer des interférences avec des appareils radio ou de télévision. L'utilisateur est avisé que tous changements ou modifications non expressément approuvés par le fabricant pourraient annuler les prérogatives de l'opérateur à utiliser cet équipement.

ID du FCC : SCP TAABW01

Cet appareil est conforme à l'alinéa 15 du règlement de la FCC. L'utilisation est sujette aux deux conditions suivantes :

- Cet appareil ne peut pas provoquer d'interférences dangereuses.
- Cet appareil doit accepter n'importe quelle interférence, y compris des interférences pouvant provoquer un fonctionnement non désirable.

Figure E - Illustration de la ligne de mire



Liberty Pumps®

7000 Apple Tree Avenue ■ Bergen, New York 14416 USA ■ Téléphone : 1-800-543-2550

www.libertypumps.com